

Conférence de presse « La bureaucratie, un piège coûteux : les domaines dans lesquels la Suisse doit agir »

La bureaucratie dans l'agriculture : coûteuse et chronophage

Discours de Markus Ritter, conseiller national et président de l'Union Suisse des Paysans (seul le discours prononcé fait foi)

Vous souvenez-vous des manifestations des paysans en 2024 ? Ils étaient descendus dans la rue pour réclamer des prix couvrant les coûts de production et surtout pour dénoncer une bureaucratie croissante. La charge administrative dans l'agriculture suisse est énorme et ne cesse d'augmenter. Selon une étude publiée par la Recherche Agronomique Suisse en 2022, les coûts administratifs des exploitations agricoles atteignent quelque 136 millions de francs par an, ce qui représente 5,4 % du montant des paiements directs (source : [Agroscope](#)). Le problème de la bureaucratie dans le secteur agricole se reflète à différents niveaux :

- **Densité réglementaire, charges administratives et contrôles** : L'agriculture est confrontée à l'introduction constante de nouvelles réglementations. Le système a atteint un niveau de détail difficilement supportable. [Avenir Suisse](#) a dénombré 4000 pages de lois, ordonnances et directives. Chacune de ces prescriptions doit être mise en œuvre et contrôlée. Pour une exploitation mixte, il existe aujourd'hui 3500 points de contrôle. Pour un contrôle de base normal, les exploitants doivent présenter au contrôleur 6 à 10 classeurs de documents. Un travail qui génère des coûts supplémentaires, supportés, au final, par les contribuables. Les exploitations agricoles sont des micro-entreprises avec 1,4 unité de main-d'œuvre standard en moyenne, dans lesquelles la famille effectue la grande majorité du travail. Les prescriptions, de plus en plus complexes, les paralysent. Un exemple : depuis 2005, le nombre d'exploitations agricoles a reculé de plus d'un quart en Suisse. Pendant la même période, les effectifs de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ont, quant à eux, augmenté de 1,8 %. Malgré les progrès de la numérisation, il faut aujourd'hui plus de main-d'œuvre pour « administrer » un nombre nettement inférieur d'exploitations.
- **Absence de marge de manœuvre pour des évolutions durables** : La surréglementation restreint la marge de manœuvre des entreprises qui souhaitent se développer de manière durable et pérenne. La protection des végétaux au moyen de constructions rurales renferme par exemple un grand potentiel, cela a été prouvé. Des exigences strictes et l'obligation d'obtenir une autorisation entravent pourtant fréquemment la construction de serres ou de tunnels en plastique. Les nombreuses zones de protection du paysage cantonales et communales compliquent encore les choses.
- **Mise en œuvre inutilement complexe de mandats parlementaires** : Les demandes acceptées par le Parlement doivent ensuite être mises en œuvre par l'administration, c'est comme cela que fonctionne notre système étatique. Or nous constatons que l'administration va parfois très loin dans l'interprétation de ces mandats, en ajoutant des éléments supplémentaires et/ou en prévoyant des modalités de mise en œuvre inutilement compliquées. La trajectoire de réduction fixée pour les produits phytosanitaires et les pertes d'éléments fertilisants en est un exemple. Pour les obligations de communiquer relatives aux produits phytosanitaires et aux fertilisants, l'administration a fait des propositions de mise en œuvre lourdes et qui vont largement au-delà du mandat confié par le Parlement.

Le Conseil fédéral a heureusement reconnu qu'on ne pouvait pas continuer ainsi. En septembre, Guy Parmelin a adopté un plan d'action visant à réduire le nombre de contrôles. C'est un premier petit pas dans la bonne direction, d'autres doivent suivre. Actuellement, les jalons pour la politique agricole de demain sont en train d'être posés avec la PA 2030. L'une des principales demandes des exploitations agricoles est de réduire la bureaucratie excessive, avec sans cesse de nouvelles prescriptions. Nous avons besoin d'un changement de cap, d'en finir avec les 1001 prescriptions détaillées. L'agriculture réclame davantage de responsabilité individuelle et de marge de manœuvre entrepreneuriale. Ce qui doit être déterminant, c'est l'atteinte des objectifs.

Une bureaucratie excessive est dommageable à plusieurs égards : les exigences, de plus en plus nombreuses, compliquent le travail quotidien des familles d'agriculteurs. Elles accaparent un temps précieux qui leur manque

ensuite pour leur activité principale. Le développement régulier de l'administration entraîne des coûts considérables, qui pèsent sur le budget de la Confédération. Il en résulte une pression accrue pour réaliser des économies – en particulier sur les dépenses faiblement liées comme celles en faveur de l'agriculture. C'est pourquoi nous profitons tous d'un allègement de la bureaucratie : les familles de paysans, l'administration et les contribuables.